

opusdei.org

L'Opus Dei dénonce la grave manipulation d'une enquête judiciaire en Argentine à des fins médiatiques

Communiqué du service de
Communication Internationale
de l'Opus Dei

28/07/2025

Dans le cadre de l'enquête judiciaire
sur la situation personnelle d'une
femme alors qu'elle faisait partie de

l'Opus Dei, l'avocat de la partie civile a déclaré dans les médias qu'il avait demandé que le prélat de l'Opus Dei, Mgr Fernando Ocáriz, soit convoqué pour exprimer sa position sur les faits. La prélature considère que cette demande – sans fondement factuel ni juridique – s'inscrit dans une stratégie médiatique qui, depuis le début cherche à faire d'une question relevant du droit du travail argentin, l'occasion d'une enquête pénale pour traiter une revendication salariale. L'affaire est désormais présentée comme une infraction pénale (la traite d'êtres humains). Or, les faits relatés par la plaignante et plus encore la réalité de l'Opus Dei ne permettent en aucune manière de qualifier une telle infraction. La justice pénale, ayant pour vocation d'instruire les délits et les crimes en vue du maintien de l'ordre public et des valeurs fondamentales de la société, est ici utilisée dans le cadre d'une

revendication socio-économique étrangère à sa mission.

Cette dernière plainte repose de nouveau sur des conjectures, sans apporter d'éléments concrets justifiant ses allégations. Elle vise à étendre artificiellement le champ de l'enquête pénale à des personnes dont le lien direct avec les faits rapportés par la plaignante est inexistant. Il est préoccupant que cette dynamique d'instrumentalisation et de déformation de la procédure pénale se répète, dans le but d'amplifier l'impact sur l'opinion publique et de faire pression sur le système judiciaire, comme cela a été vu récemment dans la demande d'audition de Mgr Mariano Fazio ayant fait l'objet d'une couverture médiatique orchestrée.

L'affaire a commencé dans les médias sous la forme d'une

contestation sur des irrégularités dans les cotisations sociales et salariales. Elle s'est muée ensuite en une demande de réparation civile de dommages et intérêts, avant de prendre la forme bien plus grave, en août 2024, d'une accusation pénale formulée par une personne se déclarant victime du délit de traite des êtres humains. Cette plainte repose sur une décontextualisation complète de la vocation librement choisie par les numéraires auxiliaires de l'Opus Dei.

Nous déplorons que les procédures judiciaires soient utilisées pour accréditer un récit à charge sans fondement dans les faits qui se sont réellement produits. La justice doit garantir que les procédures se déroulent avec objectivité, sans pressions extérieures et en respectant la présomption d'innocence.

La prélature de l'Opus Dei rejette ces allégations et se tient à la disposition des autorités judiciaires, confiante dans le fait que la vérité prévaudra.

Pour plus d'informations sur cette enquête :

Questions et réponses
concernant une enquête
judiciaire en Argentine

pdf | document généré
automatiquement depuis [https://
opusdei.org/fr-be/article/lopus-dei-
denonce-la-grave-manipulation-dune-
enquete-judiciaire-en-argentine-a-des-
fins-mediatiques/](https://opusdei.org/fr-be/article/lopus-dei-denonce-la-grave-manipulation-dune-enquete-judiciaire-en-argentine-a-des-fins-mediatiques/) (18/03/2026)